

Mémoire consultation fonderie Horne de Glencore

À qui de droit,

En sachant tous les impacts négatifs que la fonderie Horne apporte aux citoyens de Rouyn-Noranda, je me sens indignée de constater qu'aucune action n'est faite par la compagnie afin de diminuer les émissions.

Nous constatons que les profits sont beaucoup plus importants que la santé des citoyens, qui eux, n'ont pas demandé à se faire empoisonner. Depuis des décennies, les citoyens se battent pour diminuer le taux d'arsenic dans l'air de leur ville, et pourtant, seulement de légers changements ont été faits. L'argent est-il à ce point important pour vous ?

Je trouve dommage qu'il n'y ait pas de Cégep dans ma ville natale, car j'aurais préféré étudier dans une ville qui n'est pas polluée depuis des années, et ce, avec la certitude d'avoir des enfants en santé plus tard. Je ne peux concevoir qu'une compagnie ait la permission de mettre à risque la vie et le développement de nouveaux nés sans conséquences.

Ce sont les raisons pour lesquelles je sou mets le présent mémoire, mes demandes visent la protection de la santé de la population de ma ville :

- L'atteinte de la cible intermédiaire de concentration annuelle de 15 ng/m³ d'arsenic dans l'air d'ici un an. Considérant qu'il s'agit de la seule cible sécuritaire pour les populations vivant à proximité de la fonderie.

- Toujours concernant l'arsenic : l'atteinte de la norme provinciale de 3 ng/m³ par la Fonderie Horne au plus tard d'ici cinq ans. Nous avons droit à la même qualité d'air que partout ailleurs au Québec. C'est une question de santé et de justice.

- L'atteinte des normes provinciales pour les autres métaux (plomb, cadmium, nickel, etc.) dès la première année de l'autorisation ministérielle débutant en novembre 2022.

- Que des cibles maximales aux 8 heures soient identifiées par la santé publique. Une moyenne journalière cache des pics, il faut des mesures tous les jours et aux périodes concernées.

- La décontamination des sols dans tous les secteurs de la ville de Rouyn-Noranda qui ont été contaminés, d'ici 1 an. Si les normes de la qualité de l'air sont respectées à l'avenir, il s'agira des derniers travaux de ce genre que l'entreprise aura à faire.

- L'ajout de stations de mesures de la qualité de l'air sur tout le tour de la Fonderie (sur 360 degrés) avec des mesures journalières indépendantes.
- La surveillance de tous les métaux et contaminants au potentiel cancérigène ou nocif pour la santé (entre autres : arsenic, plomb, cadmium, nickel, particules fines, antimoine, chrome, etc.)
- Le suivi des particules fines (PM_{2,5}) afin de s'assurer du respect des normes en vigueur.
- Des études de biosurveillance de suivi pour l'exposition aux métaux et contaminants pour l'ensemble de la population de Rouyn-Noranda.
- L'accès public et gratuit aux données d'échantillonnage environnemental de la fonderie Horne de Glencore.

Je suis en désaccord avec le projet de renouvellement de l'autorisation ministérielle de Glencore. Cela ne protégera pas ma santé et celle des miens.

Je compte sur votre sens des responsabilités pour que ces demandes deviennent réalité afin que ma santé et celle des miens soient respectées.

53-54

53-54

53-54

Adressez votre mémoire à :

ConsultationFonderieHorne@environnement.gouv.qc.ca

Adresse de l'Hôtel de ville : info@rouyn-noranda.ca

Vous pouvez ajouter en Copie Conforme d'autres personnes, comme votre député ou autre(s) à votre choix.